



**ASSSCA**

# CADRE DE RÉFÉRENCE

*Comité régional pour la sécurité alimentaire  
en Chaudière-Appalaches  
Mai 2013*

Québec 



# CADRE DE RÉFÉRENCE

*Comité régional pour la sécurité alimentaire  
en Chaudière-Appalaches  
Mai 2013*

*Agence de la santé  
et des services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches*

Québec 

Responsable :

Marie-Noële Lavoie, coordonnatrice, équipe Prévention et promotion de la santé et en surveillance

Rédaction :

Sophie Garant, soutien au développement des communautés et lutte à la pauvreté

Lucie Tremblay, nutritionniste

Révision et mise en page :

Isabelle Jacques

Ce cadre de référence est une production de  
l'équipe Prévention et promotion de la santé et en surveillance  
Direction de santé publique

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches  
363, route Cameron  
Sainte-Marie-de-Beauce (Québec) G6E 3E2  
418 386-3363

Ce document est disponible sur le site Internet de l'Agence à l'adresse suivante :

[www.agencesss12.gouv.qc.ca](http://www.agencesss12.gouv.qc.ca)

Lorsque le contexte le permet, les genres masculin et féminin utilisés dans ce document désignent aussi bien les femmes que les hommes

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

Bibliothèque et Archives Canada, 2013

ISBN 978-2-89548-737-1 (Version imprimée)

ISBN 978-2-89548-738-8 (Version PDF)

Document déposé à Santécom : <http://www.santecom.qc.ca>

© Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2013

## Liste des collaborateurs

Les partenaires du comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches

- Claire Bouchard, L'Essentiel des Etchemins
- Aurélie Boyer, Cuisines et compagnie Beauce-Sartigan
- Jean-François Comeau, Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches
- Olivier Duval, CSSS de Beauce
- Vincent Frenette, La Chaudronnée des cuisines collectives
- Sophie Garant, Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches
- Marilou Harvey, Direction régionale du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Nicole Jacques, Moisson Beauce
- Mireille Landry, Québec en forme
- Maryse Larouche, CSSS Alphonse-Desjardins
- Marie-Pier Legros (en remplacement de Lise-Anne Lévesque), CSSS de Montmagny-L'Islet
- Sarah Lepage, Direction régionale du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Mélanie Marceau (en remplacement de Claudette Morin), CSSS des Etchemins
- Sylvia Martineau, Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté Chaudière-Appalaches
- Pierre Pelchat, CSSS de la région de Thetford
- Christine Simard, Centraide Québec - Chaudière-Appalaches
- Lucie Tremblay, Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches



## Avant propos

Encore en 2013, la sécurité alimentaire est un enjeu préoccupant dans la région de la Chaudière-Appalaches. De nombreuses inégalités entre les territoires font partie d'une réalité qui nous inquiète au point de vue de la pauvreté et de l'alimentation.

Nous constatons que malheureusement, nous avons encore besoin de nous soucier de la sécurité alimentaire d'une manière accentuée compte tenu de la détérioration de la situation économique, des pertes d'emploi, de la difficulté d'accès à l'assurance-emploi et même de la précarité des familles dont les parents travaillent. Aucun groupe d'âge n'y échappe.

L'accès aux aliments en quantité suffisante, de qualité, variés, obtenus avec dignité, représente un enjeu de taille tant pour les personnes que pour les communautés. Également, l'organisation d'un système alimentaire solidaire mène à relever des défis importants!

L'insécurité alimentaire représente un déterminant social de la santé et du bien-être [1], de la persévérance et de la réussite scolaire, du maintien en emploi, de l'inclusion sociale, pour ne citer que ceux-ci. Nous souhaitons qu'aucune personne ne se voie contrainte de demander des dons d'aliments; nous souhaitons qu'aucune personne ne se retrouve dans une situation où elle doit choisir entre s'alimenter, alimenter ses enfants ou payer le compte d'électricité et le logement. Nous souhaitons que toutes les personnes puissent trouver dans son environnement immédiat tout ce dont elles ont besoin.

Les défis sont grands, mais heureusement, la mobilisation des partenaires, des communautés, des personnes l'est encore plus. Voilà pourquoi la région se mobilise pour passer à l'action collectivement! Ensemble, relevons les défis de la sécurité et de la solidarité alimentaire pour notre région!

En tant que directeur de santé publique de Chaudière-Appalaches, je soutiens activement cette mobilisation qui agit directement sur la réduction des inégalités sociales et de santé.

A handwritten signature in cursive script, reading "Philippe Lessard".

Philippe Lessard  
Directeur de santé publique



## Table des matières

Avant propos.....	v
1. Mise en contexte .....	1
2. Quelques concepts et données sur la sécurité alimentaire.....	3
2.1 Définitions : insécurité et sécurité alimentaire .....	3
2.2 Sécurité alimentaire : un objectif à atteindre .....	3
2.3 Déterminants de la sécurité alimentaire : qu'en est-il des causes? .....	4
2.4 Conséquences de l'insécurité alimentaire .....	4
2.5 Situation dans la région de la Chaudière-Appalaches.....	5
3. Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches .....	6
3.1 Réflexions de départ .....	6
3.2 Synthèse des réalisations du Comité régional pour la sécurité alimentaire (2011-2012) .....	6
3.3 Vision, mandat et objectifs.....	7
3.4 Composition : une responsabilité partagée.....	8
3.5 Rôles et responsabilités des partenaires.....	9
3.6 Gouvernance et fonctionnement .....	9
4. Conclusion.....	10
Bibliographie .....	11



# 1. Mise en contexte

La **sécurité alimentaire**, c'est lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active [2].

Se préoccuper de la sécurité alimentaire réfère à un droit fondamental de l'homme : le droit à l'alimentation. Il s'agit d'un droit international qui protège le droit de chaque être humain à se nourrir dans la dignité, que ce soit en produisant lui-même son alimentation ou en l'achetant[3]. Ce droit à l'alimentation a été reconnu en 1948 dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies. [3]

On y reconnaît que « pour produire sa propre alimentation, une personne a besoin d'une terre, de semences, d'eau ainsi que d'autres ressources et, pour l'acheter, elle a besoin d'argent et d'un accès au marché. Le droit à l'alimentation implique dès lors que les États créent un cadre habilitant qui permet aux individus d'utiliser leur plein potentiel en vue de produire ou de se procurer une alimentation adéquate pour eux-mêmes et leurs familles. Pour acheter de la nourriture, une personne a besoin de revenus adéquats : le droit à l'alimentation implique par conséquent que les États fassent en sorte que les politiques salariales ou les filets de sécurité sociale permettent aux citoyens de réaliser leur droit à une alimentation adéquate. »[3]

## Un enjeu en Chaudière-Appalaches

La sécurité alimentaire est un enjeu qui préoccupe de nombreux acteurs de Chaudière-Appalaches, et ce, depuis plusieurs années. En 2007, le **Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté (GRAP) de Chaudière-Appalaches** amorce des travaux sur la sécurité alimentaire dans le cadre d'un comité de travail. Le comité, composé d'organisatrices communautaires des centres de santé et de services sociaux (CSSS) et de la Direction de santé publique (DSP) a travaillé à l'élaboration d'un portrait régional de la sécurité alimentaire. Le comité visait également une mobilisation régionale sur la question de la sécurité alimentaire. Compte tenu des changements dans les ressources humaines, les travaux ont été ralentis en 2009 et 2010.



En 2008, le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) publiait le **Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire. Mise à jour 2008** [4] qui propose des orientations pour soutenir l'action afin d'accroître la sécurité alimentaire dans l'ensemble des régions du Québec. Les responsabilités sont partagées entre le MSSS, les directions de santé publique des agences de la santé et des services sociaux et les centres de santé et de services sociaux. La DSP a le mandat d'assurer la coordination, la concertation et le transfert des connaissances au niveau régional. Au

niveau local, soit à l'échelle des territoires de réseau local de services (RLS), les CSSS, dans la perspective d'exercer leur part de la responsabilité populationnelle du RLS, ont le mandat d'assurer la coordination, l'animation et la mobilisation des partenaires intersectoriels. Ceci implique les organismes communautaires qui font partie du RLS, ainsi que les partenaires des autres secteurs. Ils assurent également la liaison avec la concertation régionale et le transfert des connaissances auprès de la population.

Le Cadre de référence du MSSS [4] appelle à la contribution d'acteurs sectoriels et intersectoriels afin d'agir pour la sécurité alimentaire. C'est dans le but de poursuivre les travaux pour accroître la sécurité alimentaire dans la région que la Direction de santé publique a mis sur pied un **Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches** (le Comité) à la fin 2010. Ce Comité intersectoriel, où siègent des acteurs locaux et régionaux de différents secteurs (communautaire, municipal, agricole, scolaire, caritatif et de la santé) se développe graduellement en initiant des actions et en intégrant des partenaires intersectoriels tels qu'identifiés dans le Cadre de référence du MSSS[4].

### **Des acquis importants en Chaudière-Appalaches pour la sécurité alimentaire**

La région de la Chaudière-Appalaches a plusieurs acquis contribuant à la sécurité alimentaire des citoyens et citoyennes. À l'échelle locale, les organismes communautaires de la région travaillent à répondre aux besoins alimentaires d'urgence (paniers, bons d'achat, repas communautaires, etc.), tout en mettant sur pied des actions visant l'autonomie des personnes (cuisines collectives, jardins communautaires, ateliers de sensibilisation, etc.). Quelques entreprises d'économie sociale œuvrent également en sécurité alimentaire en permettant par exemple la transformation de denrées, l'insertion socioprofessionnelle et la création des liens avec des producteurs locaux. Les communautés se mobilisent actuellement plus que jamais autour d'enjeux de sécurité alimentaire dans le cadre du programme Solidarité et inclusion sociale en Chaudière-Appalaches qui se déploie jusqu'en mars 2015 pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Plusieurs acteurs du secteur agroalimentaire de la région sont mobilisés autour d'enjeux de solidarité alimentaire, favorisant l'achat local et la sensibilisation des citoyens. La Direction régionale du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) favorise le développement de circuits courts en alimentation, comme la création de marchés publics, les regroupements de producteurs, afin de soutenir le monde agroalimentaire de notre région et ainsi contribuer à la revitalisation des communautés. Le MAPAQ collabore depuis quelques années avec la Direction de santé publique (DSP) pour inciter les établissements du réseau de la santé et des services sociaux de la région à acheter des aliments produits et/ou transformés dans notre région.

Le monde de l'éducation est également très actif, notamment les écoles faisant partie de la *Stratégie Agir autrement*, qui déploient des efforts auprès des enfants issus de milieux défavorisés, entre autres en offrant des collations, des ateliers de sensibilisation, etc. Plusieurs écoles encouragent l'engagement communautaire des enfants auprès d'organismes communautaires, notamment en sécurité alimentaire et leur participation à des projets éducatifs tels les jardins communautaires, des ateliers de cuisine, etc. Ces projets sont parfois en lien avec les initiatives de certaines fondations telles Québec en forme qui soutient des communautés, particulièrement dans des projets contribuant à la sécurité alimentaire, et ce, afin de favoriser la saine alimentation chez les enfants. Enfin, la sécurité alimentaire fait également partie des enjeux de développement social identifiés par les partenaires lors de la mise sur pied de la Commission régionale en développement social en 2011, Commission pilotée par la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches.

Ce court portrait des acquis de notre région ne peut bien sûr pas être exhaustif. Il témoigne toutefois du dynamisme et de la créativité des partenaires pour la sécurité alimentaire des citoyens et des citoyennes de Chaudière-Appalaches. C'est afin de poursuivre et d'appuyer les différentes actions qui ont cours pour la sécurité alimentaire que le Comité réunit des acteurs-clés afin de bâtir ensemble une région qui aura su relever le défi de la sécurité alimentaire pour tous!

## 2. Quelques concepts et données sur la sécurité alimentaire

### 2.1 Définitions : insécurité et sécurité alimentaire

L'**insécurité alimentaire** c'est lorsque la disponibilité d'aliments sains et nutritifs, ou la capacité d'acquérir des aliments personnellement satisfaisants par des moyens socialement acceptables est limitée ou incertaine[4].

La **sécurité alimentaire**, c'est avoir un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant de satisfaire les besoins en énergie et les préférences alimentaires pour mener une vie saine et active[4].

### 2.2 Sécurité alimentaire : un objectif à atteindre

L'atteinte de la sécurité alimentaire inclut un engagement collectif vers des solutions diversifiées.

Selon le Cadre de référence du MSSS [4], le concept de sécurité alimentaire signifie que :

1. Chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine;
2. L'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie;
3. L'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés est assuré;
4. Les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur le plan personnel et culturel;
5. Les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine;
6. La consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales;
7. Les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse d'un système agroalimentaire durable.

En pratique, l'aide d'urgence réfère au **dépannage alimentaire** comme les dons d'aliments, les repas communautaires, les paniers de Noël et les interventions visant l'**autonomie alimentaire** réfèrent à des interventions telles que les cuisines collectives, les jardins collectifs ou communautaires, les épiceries communautaires, etc. Pour atteindre la sécurité alimentaire, nous devons également développer des actions plus globales visant le système agroalimentaire, telles que les petits marchés décentralisés et la proximité entre les producteurs et la population, ce qui réfère à des actions en **solidarité alimentaire** [4].



## **2.3 Déterminants de la sécurité alimentaire : qu'en est-il des causes?**

Lorsque l'on se questionne sur les déterminants de la sécurité alimentaire, on cherche à identifier les causes qui la sous-tendent. De nombreux partenaires sont concernés par les actions qui favorisent le développement de conditions favorables à la sécurité alimentaire, tant individuelles que collectives. On réfère donc ici aux différentes causes qui pourraient être impliquées dans la situation.

Certaines actions concernent les **déterminants individuels** tels un faible revenu, un faible niveau de scolarité, la monoparentalité[5], l'appartenance à une communauté ethnique minoritaire, l'appartenance à un ménage de grande taille, l'endettement des familles, la précarité de l'emploi.

D'autres actions concernent les **déterminants collectifs** tels la culture alimentaire, la disponibilité et l'accessibilité des aliments (enjeu tout particulièrement présent en milieu rural), le coût des aliments et de la vie et enfin, la répartition des revenus et les coûts des logements [4]. Le contexte actuel de la volatilité mondiale des prix des aliments influence directement les personnes à faible revenu[6].

La littérature démontre que la répartition des revenus dans la société représente un déterminant majeur de l'insécurité alimentaire. En effet, les contraintes économiques ne permettent pas un accès égal aux aliments, tout particulièrement aux aliments sains. C'est d'ailleurs pour cette raison principale que l'insécurité alimentaire est liée à l'obésité et au diabète [7, 8].

Dans notre région principalement rurale, le manque d'accès physique aux aliments peut tout particulièrement nuire à l'achat d'aliments à coût abordable. Pensons également à l'isolement social des personnes en situation de pauvreté, à l'effritement des communautés et au vieillissement de la population, autant de facteurs qui risquent d'accentuer l'insécurité alimentaire des personnes.

## **2.4 Conséquences de l'insécurité alimentaire**

### **Des conséquences pour les personnes touchées**

Les conséquences de l'insécurité alimentaire peuvent être graves tant pour la santé et le bien-être physique et psychosocial des personnes. Elles peuvent causer de l'obésité, des maladies cardiovasculaires et du diabète, ainsi que des apports nutritionnels insuffisants pour favoriser un bon état de santé. L'insécurité alimentaire peut mener à vivre du stress et de la détresse psychologique. Les personnes touchées sont à risque de vivre de l'isolement social [4]. L'insécurité alimentaire joue un rôle dans l'adaptation au stress et le bien-être [9].

Chez les jeunes, l'insécurité alimentaire a des impacts majeurs tant pour leur santé, leur développement ainsi que leur bien-être. On relève notamment le lien entre l'insécurité alimentaire et des résultats académiques plus faibles et des changements dans les habiletés sociales [10-12]. Aucun groupe d'âge ou groupe de la population n'est épargné; les conséquences peuvent être majeures également pour les femmes enceintes[13] et les personnes âgées[14, 15].

## **Des conséquences pour les communautés**

L'insécurité alimentaire vécue par les personnes influence la communauté dans laquelle elles grandissent, vivent, travaillent et vieillissent. Nous savons que la cohésion sociale, c'est-à-dire la nature et l'intensité des relations sociales, peut être influencée par la situation économique des membres d'une communauté [16]. L'exclusion sociale que vivent les personnes en situation de pauvreté peut priver les communautés de leur participation sociale, une richesse pour le développement des communautés inclusives et solidaires.

La présence d'organismes communautaires et d'entreprises d'économie sociale permet la création et le renforcement de liens sociaux entre les personnes en situation de pauvreté qui peuvent vivre de l'insécurité alimentaire. De plus, dans les milieux ruraux plus défavorisés, où bien souvent les agriculteurs locaux peinent à vendre leurs produits à juste prix, les initiatives de solidarité alimentaire (par exemple l'achat local, la création de marchés publics, etc.) contribuent favorablement à la revitalisation socioéconomique des communautés. Des liens sociaux se créent également autour de ces initiatives, tout en améliorant le sentiment d'appartenance à la communauté.

## **2.5 Situation dans la région de la Chaudière-Appalaches**

L'insécurité alimentaire touche beaucoup de personnes. En 2009-2010, 3,2 % de la population de Chaudière-Appalaches vivait en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave<sup>1</sup>[17], représentant 15 300 personnes.

Sur le plan de l'aide alimentaire d'urgence, les demandes de dépannage alimentaire fournissent des informations sur l'ampleur de la situation. Chaque année, Banque alimentaire Québec produit le Bilan-Faim, lequel comptabilise les demandes de dépannage alimentaire au cours d'un mois représentatif de la moyenne annuelle. En mars 2012, 422 155 paniers de provisions ont été donnés à des Québécois ayant demandé de l'aide alimentaire d'urgence pour le seul mois de mars. Ce nombre représente une hausse significative de 17 % par rapport à l'année précédente [18]. Au cours de la même période en 2011, ce sont 155 539 demandes qui avaient été effectuées au Québec[19].

Une récente mise à jour du **Portrait des interventions en sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches** (dépannage alimentaire et en autonomie alimentaire) [20] définit l'importance de poursuivre les actions pour :

- Consolider l'offre d'interventions en dépannage alimentaire afin que toutes les personnes ayant des besoins puissent recevoir du soutien, quel que soit leur lieu de résidence.
- Consolider l'offre d'interventions visant l'autonomie alimentaire, tout particulièrement par une plus large accessibilité des interventions et par une diversification des types d'interventions.

---

<sup>1</sup> L'insécurité alimentaire « modérée » survient lorsque certains signes montrent que la qualité ou la quantité des aliments consommés est compromise. L'insécurité alimentaire « grave » se traduit par des signes d'une consommation alimentaire réduite et d'habitudes alimentaires perturbées. *Statistique Canada, Enquête sur la santé des collectivités canadiennes, Insécurité alimentaire.*

Ces objectifs sont liés au fait que dans certaines municipalités de Chaudière-Appalaches, la population ayant des besoins n'est pas desservie par des interventions en dépannage alimentaire ou en autonomie alimentaire.

Des interventions plus larges de solidarité alimentaire, qui n'avaient pas été recensées dans le cadre du portrait, sont également nécessaires pour agir sur le système agroalimentaire afin de développer des alternatives locales et régionales. Les travaux devront se poursuivre.

### **3. Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches**

#### **3.1 Réflexions de départ**

Dès les débuts des discussions entre les partenaires intersectoriels du Comité, des conditions concrètes ont été identifiées afin de démarrer les travaux. Il s'agit de :

- Développer une concertation intersectorielle alliant différents partenaires locaux et régionaux, tant décisionnels qu'intervenants, et provenant d'une variété de territoire de la région;
- Favoriser une compréhension régionale et locale commune de la sécurité alimentaire;
- Développer de meilleures connaissances de la répartition des interventions en sécurité alimentaire effectuées dans la région, incluant le dépannage alimentaire et les activités favorisant l'autonomie alimentaire;
- Organiser des activités mobilisantes auprès des acteurs locaux et régionaux.

#### **3.2 Synthèse des réalisations du Comité régional pour la sécurité alimentaire (2011-2012)**

Se connaître et se mettre en action, voilà la volonté de départ des partenaires du Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches. Par contre, pour se mettre en mouvement, la **mobilisation des acteurs-clés** provenant de tous les horizons a été essentielle au sein du Comité. Cette étape a été complétée au cours de l'année 2012 et le Comité compte maintenant 17 partenaires.

Les membres du Comité ont développé un **outil de communication *Unir nos forces pour mieux nourrir*** [21] pour résumer, en deux pages : qu'est-ce que la sécurité alimentaire, les causes, les conséquences, en plus de définir les actions possibles. Cet outil permettait de positionner le Comité et faire un appel à la mobilisation pour renforcer et diversifier nos actions pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches.



Un **Portrait des interventions en sécurité alimentaire** [20], qui avait été amorcé par le GRAP Chaudière-Appalaches en 2008, a été mis à jour par la Direction de santé publique, en collaboration avec les organisateurs communautaires en CSSS et les organismes communautaires œuvrant en sécurité alimentaire.

Ce portrait des interventions permet une meilleure compréhension de la situation dans la région pour les interventions de dépannage alimentaire et d'autonomie alimentaire. Il permettra de soutenir la réflexion et d'orienter les stratégies d'intervention à développer dans la région pour ces deux types d'intervention. Il ouvre également la voie au développement d'actions plus larges visant le système agroalimentaire, et ce, afin de contribuer à la solidarité alimentaire.

En septembre 2012, plus de 90 partenaires ont participé à la **première Journée régionale pour la sécurité alimentaire**, à Saint-Elzéar-de-Beauce. Les objectifs étaient de 1) comprendre la situation de la sécurité alimentaire dans la région; 2) décrire les principales interventions offertes; 3) identifier les conditions favorables à la mobilisation pour la sécurité alimentaire; 4) identifier et s'appropriier des stratégies porteuses et 5) mieux connaître et s'intégrer avec les acteurs en sécurité alimentaire. Au terme de la journée, les ateliers ont alimenté la construction du présent plan d'action 2013-2016 en déterminant les trois volets prioritaires d'actions[22].

### **3.3 Vision, mandat et objectifs**

La **Vision** du Comité régional pour la sécurité alimentaire de Chaudière-Appalaches :

Ensemble, agir avec les communautés pour que tous les citoyens et citoyennes de Chaudière-Appalaches mangent à leur faim, dans la dignité.

Le **mandat** :

Favoriser et promouvoir la sécurité alimentaire dans l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches.

Les **objectifs généraux** :

#### **COMPRENDRE**

Comprendre la situation afin de développer une vision commune de ce que l'on fait pour la sécurité alimentaire et de ce que l'on veut améliorer.

#### **S'ENGAGER**

Impliquer les partenaires de différents secteurs (communautaire, municipal, agricole, scolaire, caritatif et santé) et les citoyens engagés dans l'amélioration des conditions de vie.

#### **AGIR**

Partager des connaissances et développer les capacités des citoyens et des partenaires en sécurité alimentaire.

Agir sur les milieux de vie pour un système agroalimentaire solidaire.

Les **orientations** suivantes nous permettent de mettre en œuvre une variété d'actions pour accomplir notre mandat. C'est la complémentarité de ces orientations qui permettront d'agir pour la sécurité alimentaire. Il s'agit de :

1. La **stratégie du développement des communautés**... pour travailler sur les déterminants de la sécurité alimentaire,
2. La **solidarité alimentaire**... pour bâtir une région et des communautés capables de trouver des solutions durables en agissant sur le système agroalimentaire,
3. L'**autonomie alimentaire**... pour que les individus et les communautés puissent exercer un contrôle sur leur alimentation,
4. Le **dépannage alimentaire**... pour répondre aux besoins alimentaires d'urgence.

Ces objectifs et orientations sont repris dans le Plan d'action pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches 2013-2018.

### **3.4 Composition : une responsabilité partagée**

Afin que les initiatives portent sur les déterminants de la sécurité alimentaire, elles doivent s'inscrire dans une démarche de concertation entre différents partenaires intersectoriels des milieux communautaires, municipal, agricole, scolaire, caritatif et de la santé.

Voici pourquoi sont représentés les partenaires au Comité régional pour la sécurité alimentaire :

Des acteurs locaux	Des acteurs régionaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes communautaires en sécurité alimentaire</li> <li>• Organismes communautaires en Centres de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Région de Thetford</li> <li>○ Beauce</li> <li>○ Etchemins</li> <li>○ Montmagny-L'Islet</li> <li>○ Alphonse-Desjardins</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté Chaudière-Appalaches</li> <li>• Les Moissons de la région de la Chaudière-Appalaches</li> <li>• Québec en forme</li> <li>• Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches</li> <li>• Centraide Québec-Chaudière-Appalaches</li> <li>• Direction régionale du Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation</li> <li>• Direction régionale du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport</li> <li>• Direction de santé publique de l'Agence de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches</li> </ul>

Au moment de rédiger ce Cadre de référence régional, d'autres partenaires sont approchés pour collaborer en comité. Nous envisageons également nous réseauter avec d'autres partenaires non membres du Comité, notamment la Commission régionale en développement social (CRDS), le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et le Comité de concertation promotion-prévention MSSS-MELS.

### **3.5 Rôles et responsabilités des partenaires**

La contribution de chaque membre du comité est nécessaire pour faire avancer la cause de la sécurité alimentaire dans la région. On reconnaît certaines particularités aux :

- Organismes communautaires partenaires du Comité capables de représenter les réalités de différents types d'interventions en sécurité alimentaire (jardins communautaires, cuisines collectives, regroupement d'actions variées, banque alimentaire) et les besoins des citoyens qui les fréquentent.
- Organisateurs communautaires en CSSS capables d'alimenter le Comité sur les réalités de l'ensemble des territoires de la région.
- Partenaires régionaux positionnés pour tisser des liens avec d'autres instances et mobiliser les organisations qui jouent un rôle de levier. Leur implication est capitale pour représenter leur organisation, faire des liens avec les personnes stratégiques dans leurs réseaux respectifs pour assurer la cohérence et la complémentarité. Ils ont le souci de veiller au développement d'actions durables. Ils peuvent autant soutenir les communautés locales que partager les préoccupations régionales et siéger aux instances nationales, selon le cas.

Tous les membres du Comité ont la responsabilité de :

- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du plan d'action;
- Informer leur (s) réseau (x) et/ou les instances qu'il représente au sein du Comité;
- Porter les préoccupations du Comité sur différentes tribunes dont ils disposent, lorsque cela est pertinent ou demander une représentation aux responsables du Comité de la Direction de santé publique.

### **3.6 Gouvernance et fonctionnement**

Le Comité est coordonné par la Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches. Quatre rencontres d'une demi-journée sont prévues annuellement. Une cinquième rencontre d'une journée est prévue en juin afin de faire un bilan des activités et d'orienter le plan d'action de l'année suivante. Au besoin, des groupes de travail seront formés pour faire avancer les différents volets du plan d'action en élargissant à d'autres partenaires au besoin.

Le fonctionnement du Comité se veut démocratique, ce qui implique que les décisions sont prises de manière collégiale. Les réalisations des actions nécessitent la participation active des membres. Chacun des membres s'engage à mobiliser les réseaux qu'il représente et à diffuser les informations à ses partenaires.

Le renforcement des capacités des acteurs du Comité est au cœur de notre processus de concertation. Selon les besoins, des personnes-ressources de Chaudière-Appalaches ou d'ailleurs, pourront être mis à contribution pour alimenter les réflexions ou outiller les membres.

Enfin, les actions proposées par le Comité intégreront les principes d'action du développement des communautés. Ainsi, les actions mises de l'avant favoriseront la participation citoyenne, le pouvoir d'agir (*empowerment*) des individus et des communautés, la réduction des inégalités sociales et seront menées de manière concertée.

## 4. Conclusion

La sécurité alimentaire représente un enjeu de taille tant sur le plan individuel que collectif. Un enjeu individuel pour ses conséquences sur la santé et le bien-être des individus qui vivent en situation d'insécurité alimentaire. Un enjeu collectif pour les communautés qui vivent de grands défis de développement et de cohésion.

Le travail du Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches vise à comprendre la situation dans la région, à développer une vision commune et à agir ensemble pour bâtir la sécurité alimentaire dans la région. Ce premier Cadre de référence régional en sécurité alimentaire identifie les bases communes sur lesquelles nous travaillons.



Des actions concrètes ont déjà été effectuées dans la région de la Chaudière-Appalaches; de nouvelles actions sont en élaboration. Elles sont identifiées dans le *Plan d'action régional en sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches 2013-2018* : ce plan est intersectoriel, intégré et co-construit avec les partenaires du Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches. Des groupes de travail issus du Comité ont développé les trois volets d'intervention et les objectifs qui en découlent à partir des travaux issus de la première journée régionale pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches.

Nous bâtissons sur les acquis de notre région, pour la sécurité alimentaire de toutes les personnes, dans toutes les communautés. Les objectifs sont grands et le travail à accomplir est majeur!

## Bibliographie

1. Mikkonen, J. et D. Raphael. 2011. *Déterminants sociaux de la santé. Les réalités canadiennes*. En ligne, [http://www.thecanadianfacts.org/Les\\_realites\\_canadiennes.pdf](http://www.thecanadianfacts.org/Les_realites_canadiennes.pdf). Consulté le 2013-01-08.
2. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 1996. *Sommet mondial de l'alimentation. Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale*. En ligne, <http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613f00.htm>. Consulté le 2013-02-08.
3. De Schutter, O. 2012. *Droit à l'alimentation*. En ligne, <http://www.srfood.org/index.php/fr/right-to-food>. Consulté le 2013-01-15.
4. Pageau, M. 2008. *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire. Mise à jour 2008*. Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la santé publique, Québec. 37 p. Aussi accessible à l'adresse <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-208-01.pdf>.
5. Broussard, C.A. 2010. *Research Regarding Low-Income Single Mothers' Mental and Physical Health : A Decade in Review*. *Journal of Poverty*. 14: p. 443-451.
6. Naylor, R.L. et W.P. Falcon. 2010. *Food Security in an Era of Economic Volatility*. *Population and Development Review*. 36(4): p. 693-723.
7. Drewnowski, A. 2009. *Obesity, diets, and social inequalities*. *Nutrition Reviews*. 67(Suppl. 1): p. S36-S39.
8. Grutzmacher, S. et S. Gross. 2011. *Household Food Security and Fruit and Vegetable Intake among Low-income Fourth-Graders*. *Journal of Nutrition Education and Behavior*. 43(6): p. 455-463.
9. Hadley, C. et D.L. Crooks. 2012. *Coping and the Biosocial Consequences of Food Insecurity in the 21st Century*. *Yearbook of physical anthropology*. 55(72-94).
10. Nord, M. et L. Parker. 2010. *How adequately are food needs of children in low-income households being met?* *Children and Youth Services Review*. 32: p. 1175-1185.
11. Jyoti, D.F., E.A. Frongillo et S.J. Jones. 2005. *Food Insecurity affects School Children's Academic Performance, Weight Gain, and Social Skills*. *The Journal of Nutrition*. 135: p. 2831-2839.
12. Ryu, J.-H. et J.S. Bartfeld. 2012. *Household Food Insecurity During Childhood and Subsequent Health Status: The Early Childhood Longitudinal Study—Kindergarten Cohort*. *American Journal of Public Health*. 102(11): p. e50–e55.
13. Carmichael, S.L. et al. 2007. *Maternal Food Insecurity Is Associated with Increased Risk of Certain Birth Defects*. *Journal of Nutrition*. 137: p. 2087-2092.
14. Frongillo, E.A. et C.M. Horan. 2004. *Hunger and Aging*. *Generations*. Automne: p. 28-33.
15. Lee, J.S., J.G. Fischer et M.A. Johnson. 2010. *Food Insecurity, Food and Nutrition Programs, and Aging: Experiences from Georgia*. *Journal of Nutrition For the Elderly*. 29(2): p. 116-149.
16. Brisson, D. et I. Altschul. 2011. *Collective Efficacy Predicting Experience of Material Hardship in Low-Income Neighborhoods*. *Urban Affairs Review*. 47(4): p. 541-563.
17. Statistique Canada. 2012. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2009-2010*. Données traitées par l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, DSPE, Équipe - Surveillance, recherche et évaluation.
18. Les banques alimentaires du Québec. 2012. *Bilan-Faim 2012*. En ligne, <http://www.banquesalimentaires.org/flex/top/upload/pdf/7fe12b9f6e85804990623a9f4a1fdd92.pdf>. Consulté le 2013-02-08.
19. Banques alimentaires Québec. 2011. *Bilan-Faim 2011*. En ligne, <http://www.banquesalimentaires.org/flex/top/upload/pdf/9389291d534d00088108e5dabf1adac6.pdf>. Consulté le 2013-02-08.

20. Tremblay, L. 2012. *Portrait des interventions en sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches*. En ligne, [http://www.agencesss12.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Portrait\\_sec\\_alimentaire.pdf](http://www.agencesss12.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Portrait_sec_alimentaire.pdf) Consulté le 2013-02-08.
21. Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches. 2011. *Unir nos forces pour mieux nourrir*. En ligne, [http://www.agencesss12.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/bulletins/Bulletin\\_Sécurité\\_alimentaire\\_en\\_Chaudière-Appalaches.pdf](http://www.agencesss12.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/bulletins/Bulletin_Sécurité_alimentaire_en_Chaudière-Appalaches.pdf). Consulté le 2013-02-08.
22. Comité régional pour la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches. 2012. *Bilan de la Journée régionale sur la sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches 28 septembre 2012 à Saint-Elzéar*. 2 p.



**Agence de la santé  
et des services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches**

**Québec** 